

TP Agent Magasinier

Certification enregistrée au Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles le 23/07/2020 pour une durée de 5 ans

RECRUTEMENT

- / Jeunes de moins de 30 ans
- / Demandeurs d'emploi, personnes bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH,...) ou ayant bénéficié d'un contrat unique d'insertion (CUI)
- / Satisfaire à la visite médicale d'aptitude à la conduite d'engins de manutention

QUALITES REQUISES

- / Tout public de niveau de fin de 3e
- / Aptitude médicale (médecine du travail) à la conduite de chariots élévateurs

CONTENU DE LA FORMATION

- / Tronc commun
 - L'entreprise et la logistique
 - Les techniques de recherche d'emploi
 - L'initiation à la conduite de chariots catégories 1, 3, et 5
 - La PRAP
 - Le secourisme
 - Approche de l'informatique et de la bureautique
- / Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des articles
 - La réception
 - Le traitement des anomalies
 - L'organisation du stockage
 - La tenue des stocks et l'inventaire
- / Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients
 - Le traitement des commandes
 - La préparation de commande
 - L'emballage
 - L'expédition
 - La relation client
- / Réaliser les missions de l'Agent magasinier
 - Mise en situation professionnelle reconstituée
- / Session Titre

VALIDATION

- / Titre professionnel Agent magasinier
- / Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail SST)

Votre centre AFTRAL

LES + DE LA FORMATION

- / Formation et évaluation à la conduite de chariots de catégories 1A, 3 et 5.
- / Formation de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
- / Prévention des risques et hygiène de vie.
- / Une voie d'insertion professionnelle privilégiée.
- / Un accompagnement dans les démarches administratives.
- / Une mise en relation avec les entreprises.

LES + DE L'ALTERNANCE (CONTRAT D'APPRENTISSAGE)

- / Un contrat de travail en CDD ou CDI.
- / Un salaire pendant toute la durée du contrat.
- / Une formation entièrement financée et rémunérée.
- / Un rythme associant formation théorique et travail en entreprise.
- / Un accompagnement par un maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise.
- / Un accès à la carte d'étudiant des métiers ouvrant droit à des réductions.

LES AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

- / Prise en charge partielle ou complète du coût de la formation.
- / Aide unique aux employeurs d'apprentis.
- / Réduction générale des cotisations patronales.
- / Possibilité d'exonération et d'aides de l'Etat via Pôle Emploi sous certaines conditions.
- / Prise en charge des démarches administratives par AFTRAL.
- / Pré-recrutement par les services AFTRAL.

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Cette fiche présente les grandes lignes de la formation. Toutes les informations complémentaires sont disponibles dans la fiche programme sur le site aftral.com.

Avec le concours de











